



Devenir bénévole & partager la vie de vos proches autrement



La Maison de Jeanne s'attache à ce que chaque résident soit chez lui en respectant son intimité, sa liberté, ses droits, qu'il puisse être acteur de sa vie, pour vieillir en bonne santé dans une maison ouverte sur l'extérieur.

La Maison de Jeanne s'appuie sur les principes philosophiques de l'Humanitude® et de Carpe Diem pour accueillir 180 résidents. Tous les professionnels sont impliqués dans cette démarche bienveillante.

Les cinq principes de l'Humanitude®

- ✓ Zéro soins de forces, sans abandon de soins
- ✓ Respecter la singularité et l'intimité
- ✓ Vivre et mourir debout
- ✓ Ouvrir la structure vers l'extérieur
- ✓ Lieux de vies, lieux d'envie



Le bénévolat

Le bénévole s'engage librement de manière désintéressée en dehors de son temps professionnel.

Il participe à la vie sociale de la Maison de Jeanne pour soutenir l'établissement dans sa démarche d'être un « lieu de vie, un lieu d'envies » mais ne remplace pas les professionnels, c'est une démarche complémentaire et associée.

Etre bénévole demande un **engagement régulier** avec une **mission définie** (exemple : randonner avec quelques résidents, faire de la lecture) pour **une durée définie** (par exemple : tous les lundis pendant 6 mois ou une année).

Grands principes :

- ✓ Contact avec les personnes âgées, respect de la personne accompagnée, de sa vie privée et de son intimité
- ✓ Responsabilité
- ✓ Ecoute et discrétion
- ✓ Régularité et ponctualité

Les professionnels vous formeront aux principes et aux valeurs de la Maison de Jeanne et resteront à votre écoute si besoin. Une sensibilisation aux bonnes pratiques d'accompagnement vous sera proposée.



Bénévole à la Maison de Jeanne, pourquoi ?

Nous recherchons une équipe de bénévoles pour ouvrir davantage la Maison de Jeanne.

Nos besoins :

- ✓ **Autour d'une balade,**
Randonner, aller marcher, faire quelques pas...
Certains des résidents aiment marcher, se promener... tout seul, c'est compliqué. Ce peut être une balade au bord de mer ou un tour dans le Parc de la Maison de Jeanne.
- ✓ **Autour de la lecture, de l'écriture**
Partager une lecture aux résidents en après-midi, en fin de journée ou pourquoi pas en soirée.
Correspondances, écrire une carte d'anniversaire, ... organiser un atelier d'écriture, conter...
- ✓ **Venez jouer de la musique** dans le grand salon ou les salons des services !
- ✓ **Autour des pratiques artistiques ou activités manuelles :**
peinture, dessin, théâtre amateur, danse ou tricot, couture...
- ✓ **La boutique du Grand Salon :** aidez-nous à faire de cet espace un lieu d'échanges, de rencontres, de convivialité ...
Les résidents peuvent y trouver quelques produits courants.
Une formule bistrot simple avec thé, café et petits gâteaux sont proposés également.
- ✓ **Ateliers informatiques :** selon les besoins des résidents, un appel skype, internet.

Nous restons à votre écoute.
Vous avez envie de donner du temps, de venir régulièrement,
de partager un moment de la vie de votre proche à la Maison
de Jeanne, vous avez une passion,
venez partager.



**Pour plus d'information,
contacter la Maison de Jeanne,
Service Animation**
13 rue Curie – BP 50 – 14310 Villers-Bocage
Téléphone : 02 31 77 01 36